

# Offre de service 2024

1. **Les Grandes lignes**, pages 1 et 2.
  2. **Précisions**, pages 3 et 4.
    - A. Membre à forfait
    - B. Membre 15 parties de 9 trous
    - C. Membre Affaires
    - D. Golf Canada
    - E. Capitainerie
    - F. Adhésion - membres des catégories #1 à #7
  3. **Sommaire : Membership et Bar Bill**, page 5.
  4. **Sommaire : Services complémentaires et administratifs**, page 6.
- Annexe : Grille des tarifs pour le public, page 7.



**Les sommaires** (pages 5 et 6)  
résumant 95 % de l'OS-2024.

## 1. Les grandes lignes de l'Offre 2024

- ✚ La catégorie « 36-39 ans » est fusionnée à la catégorie « 31-35 ans » qui devient la **Catégorie « 31-39 ans »**.
- ✚ La catégorie « **Forfait 15 parties** » n'est plus disponible. L'objectif est d'enlever une pression sur les heures des départs en matinée.
- ✚ **L'achat de 10 parties supplémentaires** n'est plus disponible au Forfait 25 parties.
- ✚ Pour être considéré membre « **Actif** », le **Membership (cotisation et entreposage)** doit être **payé au complet dès le début** de la saison du membre. Évidemment cela concerne le mode de paiement en « Un seul versement ».
- ✚ **Paiement du Membership : La carte de crédit n'est pas acceptée.**  
Des **frais d'administration** (3 %) seront ajoutés s'il est effectué **par carte de crédit**.

- Les **options disponibles** pour le mode « Un seul versement » sont : Débit, chèque, argent comptant ou transfert bancaire.
- Pour le mode « Versements mensuels », l'entente doit être respectée.

La **carte de crédit** est toutefois **acceptée pour** tous les autres paiements des services (Bar Bill, voiture électrique, activités, etc.).

## ✚ Package de 10 parties à 650 \$ pour les joueurs publics.

- Les parties doivent être jouées **uniquement à partir de 13 h**.
- L'avantage d'acheter un package de 10 parties est un rabais versus un achat à l'unité. Ceci se traduit par un **rabais**, en haute saison, de 9 \$ entre 13 h et 14 h et de 3 \$ entre 14 h et 16 h.
- La demande se fait via le Site Web du Club, onglet : [Membership-formulaires](#).
- **L'acheteur principal paie le total du package, il peut :**
  - ✓ **S'inscrire seul** afin de l'utiliser, incluant les invités qui l'accompagnent.
  - ✓ **Ajouter des partenaires** avec lesquels il partage le package. Les partenaires peuvent utiliser le package, sans la présence de l'acheteur principal, pour payer leur partie et celle d'invités. L'acheteur principal peut **inscrire** des partenaires dans le formulaire de demande.  
En cours de saison, il **peut ajouter** le nom d'un ou de plusieurs partenaires en communiquant par courriel avec l'Administration du Club.
- L'Administration du Club communiquera avec l'acheteur principal pour régler le paiement qui doit se faire en un **seul versement**.
- Comme tous les joueurs publics, l'acheteur ou ses partenaires (incluant des invités) peuvent **s'inscrire directement sur la grille** de départ jusqu'à 3 jours avant leur date cible.
- Les **parties non-utilisées** ne peuvent être reportées l'année suivante.

## ✚ Tarification et services.

- Le **CA a pris en compte** l'effet de la rareté de la main-d'œuvre, l'inflation et l'augmentation significative des coûts reliés, entre autres, à l'entretien du terrain : Carburants, engrais, etc.
- **Le grand changement** relié aux cotisations en 2024 est, comme pour bien d'autres clubs, l'utilisation du **champ de pratique pour tous les membres**. Le Conseil a favorisé une approche proportionnelle selon les différentes catégories de membres.
- **Bar Bill, même contribution qu'en 2023** (voir sommaire page 5) :
  - ✓ Un seul changement, le membre « **Jeune Relève** » a désormais un Bar Bill.
  - ✓ **La signature de la facture** demeure obligatoire. Cela permet d'éviter les récriminations concernant l'inexactitude des factures.
- **Paiement des factures et des états de compte :**
  - ✓ Mise en place d'un suivi plus serré.
  - ✓ Si non-paiement **après 30 jours**, le membre reçoit un message précisant que le paiement doit être effectué d'ici **7 jours. À défaut de réponse**, il y aura une **suspension du Membership** et du privilège de « **Porter à mon compte** » jusqu'à parfait paiement.
- **Services complémentaires** : Le sommaire de la page 5 présente les coûts.
- **Toutes les demandes** (adhésion et services complémentaires) doivent être effectuées via les formulaires en ligne sur le site Web du Club.

## 2. Précisions

### A. Membre à Forfait 25 et 35 parties, les droits de jeu sont pour 18 trous.

Le club se réserve le droit de **limiter**, au cours de la saison, le **nombre d'inscriptions** aux forfaits.

#### Adhésion à la catégorie :

- **Priorité** aux membres détenteurs d'une action si le formulaire est transmis **avant** le 1<sup>er</sup> février 2024.
- **À partir du 1<sup>er</sup> février 2024**, toutes les demandes d'adhésion sont traitées dans l'ordre chronologique de leur arrivée.
- **Une fois l'adhésion acceptée, la personne devient membre du Club.** À ce titre, elle peut utiliser le système de Loterie pour avoir une réservation d'un départ.
- Le **paiement** du Membership (précision à la page 5) **doit** être payé au complet et en un seul versement au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 ou le jour de l'adhésion, s'il est après le 1<sup>er</sup> mai.

#### Souplesse pour le paiement d'une partie de golf :

- **Avant** la date de haute saison, le membre peut choisir entre le tarif public et son droit de jeu pour payer sa partie.
- **À partir** de la date de haute saison, un droit de jeu est déduit du forfait à chacune des présences. Le membre ne pourra plus opter pour le tarif public.

### B. Forfait 9 trous.

- Les heures disponibles sont **entre 6 h et 7 h 30** en fonction de la lumière du jour. Il peut arriver que des activités du Club ne permettent pas d'offrir ce service.
- Les départs de fin de journée sont possibles seulement à compter de **16 h**.

### C. Membre Affaires 25-50 parties, les droits de jeu sont pour 18 trous.

- L'utilisation des droits de jeu du forfait Affaires est possible pour **les invités**.
- Les **personnes morales** (entreprises, société de personne, etc.) deviennent membres du Club au moment où leur demande d'adhésion est acceptée.
- Le **paiement** du Membership (voir page 5) doit être payé au complet et en un seul au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024 ou le jour de l'adhésion, s'il est après le 1<sup>er</sup> mai.

**Aucun renouvellement automatique** pour les catégories à Forfait. Un formulaire d'adhésion doit être obligatoirement transmis, il est sur le Site Web du Club.

### D. Golf Canada.

- L'adhésion à Golf Canada est un choix personnel.
- Le coût est fixé par Golf Canada, en 2024, il est de 42 \$ taxes en sus.
- Utilisez le formulaire en ligne sur le site Web du Club.  
[www.golflorette.ca](http://www.golflorette.ca) / Membership-formulaires / Formulaire « Choix de services ».
- Il suffit de cocher « Abonnement » sous l'option Adhésion à Golf Canada. Le Club vous facturera et fera suivre votre demande.

## E. Capitainerie.

Le ou la capitaine du Club et son équipe organisent les activités sociales.

- **Tous les membres** actifs du Club peuvent participer.
- Les **frais d'inscription** à l'activité doivent être payés par les participants.
- Les membres à Forfait 25 et 35 parties, ainsi que les membres Affaires, forfait 25 et 50 parties, doivent utiliser **un droit de jeu de leur forfait**.
- La Capitainerie organise 5 activités et contribue à la 6<sup>e</sup> activité :
  - ✓ Classique **d'ouverture**, Classique de **clôture** de la saison, **Championnat** du Club, **Pro-Capitaine**, **Invitation du président**.
  - ✓ **Compétition amicale mixte** (contribution).

## F. Adhésion membres des catégories #1 à #7.

**Avant le 30 janvier 2024**, les membres de ces catégories en 2023 doivent annoncer au Club leur volonté de changer de catégorie ou de démissionner. Si non, leur membership est **renouvelé automatiquement** pour la saison 2024.

**Pourquoi compléter le « Formulaires d'adhésion en ligne » ?**

Si vous répondez **OUI** à une des questions suivantes, complétez le formulaire adéquat.

- Je veux devenir un **nouveau membre** du Club.
- Je veux **choisir une autre catégorie** de membre que celle que j'avais.
- Je veux être certain que les **informations à mon dossier** sont à jour (adresse civique, courriel, numéros de téléphone, nouveau numéro de membre, etc.).

## Conclusion

Le conseil d'administration présente une Offre de service en continuité de celle de 2023. Nous croyons répondre ainsi aux attentes des membres. Cette OS-2024 respecte les **principes directeurs** suivants : Transparence, clarté, simplification et équité en gardant comme ligne directrice **la pérennité du Club** de golf de Lorette, un constant défi.

## Besoins de précisions ?

- ✓ **Geneviève Desbiens**, administration, 418 842-8441, poste 2
- ✓ **Jean-Bernard Paquet**, directeur général, 418 842-8441, poste 1

Vos commentaires et vos questions peuvent être **transmis par écrit** via Site Web du Club : [www.golflorette.ca / Membership-formulaires / Formulaire-votre opinion](http://www.golflorette.ca / Membership-formulaires / Formulaire-votre opinion).

*Le Conseil d'administration*

### 3. Catégories de membres, tarification et Bar Bill 2024

Bar Bill\*\*

#	Catégories de membres	Admissibilité	Accès parcours	Cotisations	Entreposage des sacs* Casier personnel	Obligation (Taxes et services)		Sans Obligation
				Avant taxes	Avant taxes	Avant	Inclus	TX incluses
1	Actionnaire Plein Accès	Tous ces membres doivent être détenteur d'une action du club	Pas de limitation du nombre de parties Accès limité aux plages de temps de l'option	3 264 \$	Entreposage des sacs : 120 \$  Casier personnel : Sans frais	375 \$	496 \$	155 \$
2	Actionnaire Accès limité PM 7 jours			375 \$		496 \$	155 \$	
3	Actionnaire Accès limité Du lundi AM au vendredi 12 h			375 \$		496 \$	155 \$	
4	Actionnaire Accès limité 5 jours-Dimanche 12 h au jeudi			375 \$		496 \$	155 \$	
5	Actionnaire Accès limité 5 jours PM-Dimanche au jeudi			375 \$		496 \$	155 \$	
6	Jeune Relève 19-30 ans	Selon l'âge au 1 <sup>er</sup> août	Illimité	1 391 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreposage : 120 \$</li> <li>Casier : 40 \$; aucun frais pour les actionnaires</li> </ul>	125 \$	165 \$	57 \$
7	Relève 31-39 ans			1 636 \$		225 \$	297 \$	92 \$
10	Forfait 25 parties	Les parties ne peuvent être utilisées que par le détenteur du forfait	Limité par le nombre de parties du forfait Avant 7 h 30 ou à compter de 16 h	1 443 \$	<u>Services optionnels</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Entreposage : 120 \$</li> <li>Casier : 40 \$; aucun frais pour les actionnaires</li> </ul>	125 \$	165 \$	57 \$
11	Forfait 35 parties			1 960 \$		175 \$	231 \$	75 \$
12	Forfait 15 parties de 9 trous			450 \$		Non applicable		
13	Forfait Affaires 25 parties	Personne morale Avoir un lien de propriété ou un emploi Peut être utilisées pour des invités	Limité par le nombre de parties du forfait	2 008 \$	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreposage du sac : Obligatoire pour le détenteur du forfait (120 \$) Optionnel pour mandataire</li> <li>Casier personnel détenteur : 40 \$ sauf si actionnaire</li> </ul>	125 \$	165 \$	57 \$
14	Forfait Affaires 50 parties			3 335 \$		225 \$	297 \$	92 \$
15	Junior (rabais plan familial)***	18 ans et moins	Illimité	829 \$	Entreposage du sac : 100 \$ Casier au sous-sol sans frais	Non applicable		
16	Étudiant (rabais plan familial)***	École temps plein	Illimité	1 053 \$				
* Service obligatoire, sauf mention contraire.				<b>Nouveauté</b> le <b>Membership</b> comprend le <b>champ de pratique</b> pour tous.				
** Aucune obligation aux membres de 80 ans et plus, âge au 1 <sup>er</sup> avril.								
*** Vérifiez les divers rabais avec l'administration du Club.								

## 4. Services complémentaires et administratifs 2024

Forfaits	Location de voitures électriques	
	Prix du forfait (avant taxes)	Équivalence à la partie
<b>18 trous par personne</b>		
10	170	17
25	400	16
50	750	15
75	1 050	14
100	1 200	12
<b>Unitaire 18 trous</b>	20	
<b>Unitaire 9 trous</b>	13	

Entreposage de chariots personnels	
Coût par casier (56 casiers disponibles)	Prix (avant taxes)
✓ 1 ou 2 chariots électriques	200
✓ 1 chariot électrique et 1 chariot à main	
1 ou 2 chariots à main	135

### Règles concernant les forfaits de voitures électriques :

- ✓ Peut-être partagé par un couple (même adresse civique).
- ✓ Le Club exige une utilisation en duo, sauf situation impossible.
- ✓ Le membre Affaires peut utiliser son forfait pour ses invités.
- ✓ Une utilisation pour 9 trous équivaut à un demi-droit d'utilisation.
- ✓ Un maximum de 10 droits non utilisés en 2024 pourra être reporté en 2025. Le surplus coûtera 3 \$ par droit reporté, c'est au choix du membre.

### Informations importantes

<b>Mode de paiement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 modes possibles du paiement du <b>Membership</b> (cotisation et entreposage). <b>La carte de crédit n'est pas acceptée pour le paiement du Membership. Elle est acceptée pour tous les autres paiements.</b></li> <li>1) <b>Un seul versement</b> : Options de paiement : Chèque, transfert bancaire, débit ou argent comptant. Le paiement doit être réglé au complet dès le début de la saison du membre pour avoir le statut « Actif », donnant accès au parcours et aux autres services.</li> <li>2) <b>Versements mensuels</b> : Les paiements doivent être honorés pendant la période convenue. Ce mode est <b>offert uniquement aux catégories #1 à #7</b>. Les membres des autres catégories doivent utiliser le mode « Un seul versement ».</li> <li>• <b>Services complémentaires</b> : À payer au moment de son achat ou à la réception de la facture ou de l'état de compte.</li> </ul>
<b>Porter à mon compte</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le membre dont le statut est <b>actif</b> peut porter à son compte un achat lié au Club : Nourriture, boisson, services complémentaires, certains biens offerts par le Club à la boutique, inscription aux activités de la Capitainerie et certaines autres.</li> <li>• <b>État de compte</b> : Doit être acquitté dans les délais de <b>30 jours, 7 jours après ce délai</b>, le statut du membre devient <b>joueur public</b>.</li> <li>• <b>La Boutique</b> possède sa propre comptabilité pour les achats de ses produits (vêtements, bâtons et accessoires de golf, etc.). Ces achats ne peuvent pas être portés à l'état de compte du Club.</li> </ul>

## Annexe : Tarifs 2024 pour joueur public, avant taxes

### Comprend :

- ✓ Chariot à main.
- ✓ Champ de pratique : Un panier de balles avant la partie de golf. - **Nouveauté**

**Offre d'un Package de 10 parties** donnant accès au parcours à partir de 13 h tous les jours.

**Plusieurs golfeuses et golfeurs** peuvent utiliser le même package. Le coût 650 \$. - **Nouveauté**

Le formulaire de demande est sur : [www.golflorette.ca / Membership-formulaires](http://www.golflorette.ca / Membership-formulaires)

Saison		Avant 7 h 30	7 h 30 à 14 h	14 h à 16 h	16 h et plus
Prix par joueur					
<b>Basse</b>	18 trous	58		53	
	Date à venir 9 trous	27	n/a		32
<b>Haute</b>	18 trous	68	74	68	58
	Date à venir 9 trous	33	n/a		38

**Note :** Les invités (joueurs publics) d'un membre et accompagnés par ce dernier ont un rabais de 5 \$ (avant 16 h pour 18 trous).  
Le rabais ne s'applique pas en période Basse saison.

<b>Voiture électrique par personne</b>	<u>18 trous</u>	<u>9 trous</u>
<b>Toute la saison</b>	21 \$	14 \$